



Garderie des tout-petits

C'est au cœur du village d'Anières, dans une maison villageoise possédant un jardin, que nous accueillons vos enfants.

Cette demeure qui allie caractère et convivialité, tradition et modernité sera pour beaucoup d'enfants un premier lieu d'éveil et de socialisation ; aussi tant dans sa conception que dans son aménagement, tout est pensé pour répondre au mieux aux besoins des jeunes enfants.

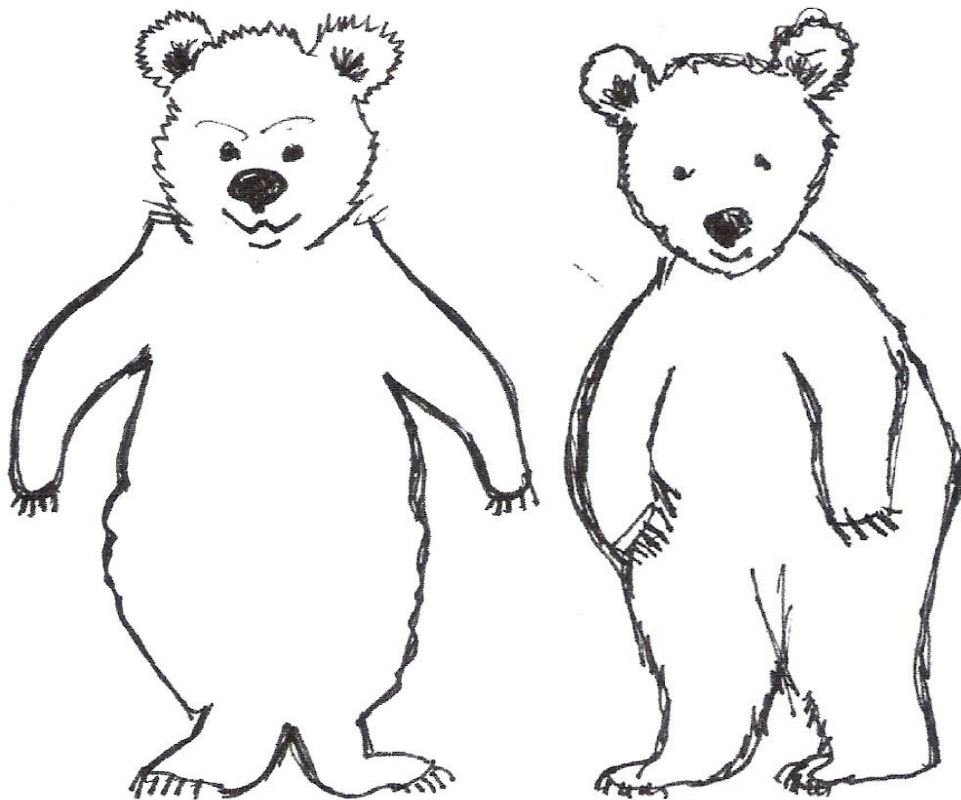


La Garderie des tout-petits

Située dans la partie ancienne du bâtiment, la Garderie des tout-petits, offre aux très jeunes enfants, un espace chaleureux, répondant à leur bien-être, à leur sécurité et à leurs intérêts.

L'équipe éducative respectueuse de l'enfant, de ses émotions, de ses compétences, de ses besoins va créer avec lui et avec ses parents, des liens de confiance qui permettent de faire de la séparation, une expérience sécurisante et positive.

L'exploration de l'espace, les jeux, les petits ateliers proposés, et aussi la présence des copains qui le sollicitent sont autant de supports qui lui permettent de grandir à son rythme et de s'épanouir.



Conditions d'admission

Horaire : du lundi au vendredi matin de 8h30 à 11h30.

Admission : de 1 an à 2 ans

Fréquentation : les enfants peuvent fréquenter la garderie des tout-petits au maximum deux matinées par semaine et de manière régulière. A partir de 2 ans et dans la mesure des places disponibles les enfants peuvent venir trois matinées par semaine.

Priorité :

- Aux familles dont un des parents réside sur la commune d'Anières
- Aux enfants inscrits au sein de l'espace de vie infantine la T'Anières durant l'année scolaire précédente.
- Aux fratries
- Aux familles dont un des parents travaille sur la commune d'Anières.

Ecolage :

Tarifs mensuels pour 10 mois

	Anières	Hors commune
1 x par semaine	CHF 80.-	CHF 120.-
2 x par semaine	CHF 160.-	CHF 240.-
3 x par semaine	CHF 240.-	CHF 360.-

La place de l'enfant lui est strictement réservée. En cas d'absence ou de vacances il ne sera accordé aucune diminution de l'écolage et il ne pourra être proposé aucun remplacement.

Taxe d'inscription : CHF 50.- par famille. L'inscription est considérée comme définitive après le paiement de la taxe d'inscription et de l'écolage du mois de septembre. Pour les questions administratives et financières vous pouvez vous adresser à la société Amalthée Sàrl au 021 821 15 75 ou www.amalthee.ch.

Educatrice responsable : Madame Fabienne Guerineau.